

Les présidents des sections de l'USPC ont la parole

Autor(en): **Auer, Felix**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **31 (1984)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-367286>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Wir alle hoffen – und die Schweiz trägt durch ihre Neutralitäts- und durch ihre Politik der Solidarität dazu bei –, dass der Fall X nicht eintritt und dass Europa auch von einem konventionellen Krieg verschont bleibt. Aber es ist dennoch unsere Pflicht, eben auch an das Undenkbare zu denken und diesen oder jenen Fall vorzubereiten

Dabei wissen wir, dass es einen absoluten Schutz nicht gibt. Wir hegen keinen «Sicherheitstraum», den zu bekämpfen Friedenskämpfer als Friedensbeitrag betrachten. Aber wir wollen den Zivilschutz so weiter ausbauen, dass im schlimmsten Fall eben möglichst viele Menschen überleben können.»

Les présidents des sections de l'USPC ont la parole

Aujourd'hui: Monsieur Félix Auer, D^r ès sc. pol.

«On peut aisément comprendre que le «Mouvement pacifiste» ait pris de l'importance lorsqu'on constate la course forcenée aux armements dans le monde entier, le naufrage de la «détente» politique, l'aggravation des conflits entre les deux superpuissances atomiques et le stationnement de nouvelles fusées et armes atomiques en Europe. On comprend également dès lors que, dans notre pays, il se trouve toujours plus d'individus, et en particulier de jeunes, pour réfléchir sur l'avenir de l'humanité, que menacent dans son existence toute une série d'armements, et pour vouloir faire quelque chose contre cette situation. On peut faire trois reproches au mouvement pacifiste dans notre pays:

Premièrement, il ne s'est révélé actif qu'à partir du moment où l'Otan a envisagé d'installer de nouvelles fusées. Pourtant, ce même mouvement pacifiste s'était tu lorsque l'Union soviétique avait implanté ses SS 20 en Europe orientale et avait tenté de la sorte de modifier à son profit «l'équilibre de la terreur». Cependant, la double décision de l'Otan était claire et nette, puis, l'Alliance atlantique précisait qu'aucune nouvelle fumée américaine ne serait installée en Europe si l'Union soviétique retirait ses nouvelles fusées. Dès lors priorité n'était pas donnée à de nouvelles armes mais, au contraire, à de nouvelles négociations. Celles-ci ont malheureusement échoué.

Deuxième reproche: un mouvement pour la paix ne peut être utile et judicieux, et donc aboutir à un désarmement assorti de mesures propres à rétablir la confiance, qu'à la condition qu'il puisse se développer dans les deux camps. Cela n'est toutefois nullement le cas. A vrai dire, il y a également des campagnes pour la paix dans les pays de l'Est; elles sont pourtant organisées par le parti et l'Etat, ce qui signifie qu'elles sont téléguidées et

qu'elles se bornent à porter des accusations contre l'adversaire, et en particulier les Etats-Unis. En revanche, les mouvements pour la paix, qui sont nés notamment dans certains milieux ecclésiastiques de la République démocratique allemande, insistent sur les responsabilités mutuelles et ne se contentent pas de diffamer la partie adverse; c'est pourquoi de tels mouvements sont réprimés par les pouvoirs publics. Ce ne sont pas seulement les mouvements pacifistes qui font preuve de partialité, mais encore l'information donnée aux populations d'Europe orientale: alors que chez nous et dans d'autres pays occidentaux, chacun peut en tout temps lire la teneur exacte et complète des propositions de paix et des discours y relatifs qui sont prononcés dans les deux camps, le camp de l'Europe de l'Est se borne à une intense propagande en faveur de son point de vue et tait soigneusement toute information concernant l'attitude de l'adversaire. Dans les grands journaux américains, on peut lire le texte intégral des discours d'Andropov et maintenant de Tchernenko. De son côté, la *Pravda* a pour habitude de tronquer et de manipuler les discours de Reagan ainsi que de les commenter à sa façon.

Troisième reproche: une partie du mouvement pacifiste ne se contente pas de vouer aux gémonies la course aux armements dans son ensemble, mais encore se permet-elle de remettre en question notre propre droit à nous défendre. Certes tous les pays, y compris les grandes puissances, prétendent-ils que leurs armées ne servent qu'à assurer leur propre protection. Pourtant, si une telle affirmation est crédible de la part d'une partie, c'est bien de nous qu'il s'agit, cela dit sans chauvinisme suisse. En effet, notre politique de sécurité, notre système de milice et notre conception de la défense nationale ont exclusivement

un caractère défensif et seulement défensif. Nous ne menaçons personne, car dans le cadre constitué par notre défense générale, la contribution de notre armée est de maintenir la paix chez nous, dans toute la mesure du possible.

La protection civile fait également partie de la défense générale. Ces derniers temps, elle a aussi fait l'objet d'attaques du mouvement pacifiste. Pourtant, cela ne sert absolument à rien de tenter d'intimider l'adversaire par la peur. C'est là un vieux procédé bien connu qui, non seulement ne contribue pas à maintenir la paix, mais au contraire, accroît le danger de guerre. En effet, une protection civile bien organisée et bien équipée réduit le seuil au-delà duquel on osera recourir à l'arme atomique; elle contribue à «propager la croyance à une guerre atomique praticable».

Il se peut qu'une protection civile «totale», une protection civile qui garantisse la survie dans tous les cas – mais une telle protection civile n'existe naturellement pas – puisse atténuer la circonspection des grandes puissances dans l'utilisation de l'arme nucléaire, puisque celles-ci craignent qu'une guerre atomique n'équivale finalement pour elles à l'autodestruction et au suicide. En revanche, prétendre que la protection civile suisse aurait un tel effet est une bêtise sans nom indépendamment du fait que, de surcroît, notre pays ne dispose pas d'armes atomiques et chimiques.

Nous tous espérons – et la Suisse y contribue largement par sa politique de neutralité et de solidarité – que le cas X ne se présentera pas et que l'Europe sera épargnée par la guerre conventionnelle. Pourtant, il est de notre devoir de penser aussi à l'impensable et de nous préparer à toutes les éventualités. Ce faisant, nous savons pertinemment qu'il n'y a pas de protection absolue. Nous ne caressons pas «un rêve de sécurité» que les adversaires de la paix – qui sont nos adversaires – considèrent comme une contribution à la paix. Mais nous voulons continuer à développer et améliorer la protection civile afin que, dans le pire des cas, le nombre des survivants soit le plus élevés possible.»

hwm. Dès maintenant et pour quelque temps, les présidents des sections de l'USPC s'exprimeront, dans cette nouvelle rubrique, l'un après l'autre sur un sujet laissé à leur appréciation. Notre objectif consiste à connaître les avis de tous les coins de la Suisse, à savoir les problèmes auxquels est confronté l'un ou l'autre des présidents des 23 sections que compte l'USPC et à être renseigné sur l'attitude qu'il adopte face aux questions touchant la protection civile et la défense générale. Mais il peut s'agir également d'une pensée choc pouvant peut-être en amener d'autres.